

Projets de jeunesse sur l'éducation aux droits de l'homme

1 Critères de qualité pour les projets d'éducation aux droits de l'homme

A. Apprentissage des droits de l'homme

a. Référence aux normes des droits de l'homme : le projet propose et transmet l'EDH, contribuant à la compréhension des normes internationales des droits de l'homme (Conseil de l'Europe, ONU) dans le contexte local ou national des participants (par exemple, instruments spécifiques sur l'égalité de genre, les droits des enfants, les droits des minorités, les droits sociaux, les droits politiques, la lutte contre la discrimination, etc.)

b. Apprendre à revendiquer les droits de l'homme : le projet familiarise les participants avec les mécanismes et les institutions pertinents pour revendiquer les droits de l'homme existant dans le contexte local, national et international

B. Apprendre par les droits de l'homme

a. Apprentissage basé sur les valeurs : les activités du projet sont organisées de manière à garantir l'égalité et l'inclusion dans le processus d'apprentissage, et d'une manière qui valorise la diversité au sein du groupe de jeunes

b. Évaluation inclusive : les participants sont associés à l'évaluation pédagogique de l'activité

c. Méthodologie et principes d'apprentissage : le projet fait appel à des méthodes d'éducation non formelle et crée des opportunités d'apprentissage expérientiel et coopératif, de communication non violente et de développement de la pensée critique

C. Apprendre pour les droits de l'homme

a. Agir : le projet permet aux jeunes d'agir en faveur des droits de l'homme et de demander des comptes aux responsables aux niveaux local ou national (par exemple, en s'adressant aux institutions, en effectuant des recherches, en proposant une éducation par les pairs, en s'engageant auprès de différentes communautés, etc.)

b. Suivi : le projet met en relation les jeunes avec les acteurs locaux et nationaux concernés dans le contexte des droits de l'homme.

2 Normes pertinentes :

- Normes internationales des droits de l'homme (DUDH, CDE de l'ONU, CEDH, Convention d'Istanbul, etc.)
- Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

3 Outils pour travailler avec les jeunes

- Compass – Un manuel sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes
- Compasso – Un manuel sur l'éducation aux droits de l'homme pour les enfants
- Gender Matters – Un manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes

- Tous différents – tous égaux : Idées, ressources, méthodes et activités pour une éducation interculturelle informelle avec les jeunes et les adultes
- Mirrors – Un manuel sur la lutte contre l'antitsiganisme par l'éducation aux droits de l'homme
- Connexions – Un manuel sur la lutte contre le discours de haine par l'éducation aux droits de l'homme
- Et bien d'autres... consultez www.coe.int/youth

Projets de jeunesse pour la consolidation de la paix, la transformation des conflits et le dialogue interculturel

1 Critères de qualité pour les projets de jeunesse pour la consolidation de la paix, la transformation des conflits et le dialogue interculturel

- a. Implication des jeunes touchés par un conflit, qu'il soit en cours, non résolu (par exemple, conflits gelés) ou suffisamment récent pour avoir encore un impact sur les générations actuelles de jeunes. Les conflits violents ne doivent pas nécessairement être des conflits armés internationaux, interethniques ou intercommunautaires : les conflits localisés qui impliquent une forme de violence ayant un impact sur les jeunes sont également pertinents dans ce contexte.
- b. Atténuer les effets du conflit, améliorer les relations, initier un dialogue ou proposer des mesures de renforcement de la confiance entre les communautés et les groupes de jeunes.
- c. S'attaquer aux préjugés existants à l'égard des autres parties au conflit.
- d. Plaidoyer pour et adopter la non-violence comme base de communication et de dialogue, combinée aux principes de l'éducation aux droits de l'homme (ou des approches fondées sur les droits de l'homme) et de l'éducation à la paix.
- e. Promouvoir le dialogue et l'empathie entre les groupes et les communautés.
- f. Adopter une perspective multiple dans l'analyse des conflits et de leur histoire.
- g. Améliorer les compétences des jeunes pour gérer de manière constructive les conflits et leurs conséquences, y compris les compétences en communication non violente et en analyse des conflits.

L'éducation à la paix est comprise comme un large éventail d'activités visant à éduquer à propos, pour et vers une culture de la paix et de la non-violence, fondée sur les droits de l'homme, et loin d'une culture de guerre et de violence.

2 Normes pertinentes

Résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité

Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité »

Résolution 2378 (2021) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le « Renforcement du rôle des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits »

3 Outils pour travailler avec les jeunes

T-kit 12 du partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe : Les jeunes transforment les conflits

Compass – un manuel sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes

T-kit 11 Mosaïque du partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe : le kit de formation pour le travail de jeunesse euro-méditerranéen